

Finale départementale UNSS Tennis 6/3

mercredi 22 mai 2019, par [LEMAIRE F.](#)

Pour cette compétition, le mercredi 27 février, 5 collèges du département et 9 équipes composées de filles et de garçons étaient présents.

Toutes les équipes se sont rencontrées. La formule des matchs était la suivante : double mixte, double garçons et double filles et l'ordre était tiré au sort avant chaque rencontre. Le tennis 6X3 se joue en gymnase sur terrain de badminton avec des raquettes et des balles adaptées.



Au final le collège Arc de Meyran se positionne en 3^e place derrière le collège F.Mistral d'Arles, et J.Jaurès de Peyrolles. Ils sont qualifiés pour le championnat académique qui se déroulera le 22 mai. Félicitations !



Antoine Barré, F.Lemaire